

L'exploitation d'un habitat inclusif et la vie quotidienne

Module n°4

Faciliter la vie des habitants et organiser les interactions au quotidien dans un projet d'habitat partagé et accompagné, pour et avec les personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie.

Objectifs de la formation



- Identifier l'enjeu de la coordination entre les habitants, les aidants, le porteur de projet et les professionnels de l'accompagnement et du soin ;
- Spécifier les compétences et les rôles de chaque acteur pour repérer l'écosystème de son projet ;
- Formaliser le projet de vie sociale et partagée dans un "chez soi" à plusieurs,

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Groupes de 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux éthiques et humains de l'habitat inclusif ;
- Identification des risques existants et des équilibres fragiles entre vulnérabilité et autonomie ;
- Clarification des modalités de fonctionnement interne à un projet d'HI ;
- Analyse des options et des stratégies de formalisation des interactions au sein du projet.



Prérequis

Avoir suivi le module principal



Public cible

Porteur de projet
quelque soit le niveau
d'avancement



Durée de la formation

21 heures (3 jours)



Coût de la formation

1 590 € TTC

Prochaines dates

Nous n'avons pas de date prévues pour cette formation.

Contactez nous si vous êtes intéressés

Lieu :

11 rue Paul Déroulède
68100 MULHOUSE

Ou intra à partie de 6 apprenants

L'exploitation d'un habitat inclusif et la vie quotidienne

Module n°4

Programme détaillé :

1^{ère} JOURNEE

- Compréhension des enjeux liés au choix des locataires : sourcing, temporalité et mise en place de critères de sélection.
- Identification du rôle de l'animation de la vie sociale et partagée avant l'ouverture
- Mise en place de l'aide humaine en phase de préouverture : du choix du prestataire à la mutualisation de l'aide humaine.
- Identification du rôle fondamental de coordination dans la préparation à l'emménagement.



2^{ème} JOURNEE

- Préparation de l'emménagement et coordination des derniers préparatifs matériels et administratifs. Identification de bonnes pratiques sur l'appropriation du « chez soi ».
- Identification de la place des différents **acteurs auprès des habitants**, leurs **modalités d'intervention et leur mode d'organisation** (familles, assistants de vie, bénévoles, animateur.trice de vie sociale et partagée...)
- Spécification de la **place du porteur de projet** (3P) comme garant du projet social : coordination des acteurs et régulation à travers différentes instances.

3^{ème} JOURNEE

- Elaboration de la **charte de vie sociale et partagée** et méthodologie de rédaction en fonction des habitants : favoriser l'autodétermination et l'expression.
- Animation et régulation du projet de vie sociale et partagée : quelle organisation quotidienne pour les tâches ménagères, les repas, les courses ? Comment favoriser le maintien de l'autonomie et de la santé au quotidien ?
- Spécification des enjeux liés au budget des habitants : gestion des dépenses prévues et imprévues, bonnes pratiques de comptabilité,.
- Gestion des situations complexes : réflexion et coélaboration de solutions opérationnelles, construction de plans d'actions en fonction de situations réelles (fugue, décès, vol, addictions...).